

# SYNTHÈSE EN BREF

Le Conseil de recherches en sciences  
humaines en collaboration avec le  
Centre des Compétences futures

L'initiative *Imaginer l'avenir du Canada* du CRSH mobilise la recherche en sciences humaines pour répondre à des besoins qui se manifestent au Canada en ce qui concerne l'économie, la société et les connaissances. Elle aide ainsi à orienter la prise des décisions dans tous les secteurs en vue d'un avenir meilleur. La présente synthèse en bref a trait au défi de demain **Compétences et travail à l'ère de l'économie numérique**.

## Comment les technologies numériques adaptées peuvent-elles éliminer les obstacles pour les personnes en situation de handicap sur le marché du travail?

### Le projet

Au printemps 2020, beaucoup d'entreprises ont opté pour le télétravail afin de lutter contre la propagation de la COVID-19. Du jour au lendemain, une grande partie de la main-d'œuvre s'est vue dans l'obligation d'utiliser des technologies numériques adaptées ou d'assistance, alors que bon nombre des entreprises en question peinaient à offrir de telles mesures d'adaptation aux personnes en situation de handicap avant la pandémie.

Plus d'un an plus tard, on en sait beaucoup plus sur l'utilisation des technologies numériques d'assistance au télétravail. Mais surtout, pour la première fois, les personnes en situation de handicap ont droit à une véritable égalité des chances en emploi. L'équipe du projet a procédé à un examen des écrits pour tenter de répondre à la question suivante : **comment les technologies numériques adaptées peuvent-elles éliminer les obstacles pour les personnes en situation de handicap sur le marché du travail?**

### Les principales constatations

Trois grandes constatations sont ressorties :

- l'utilisation des technologies d'assistance pour le travail à distance est actuellement sous-étudiée et sous-développée;
- il y a encore beaucoup de travail à faire pour réellement démontrer l'efficacité et le bon rapport coûts-avantages

de l'offre de telles technologies par les employeurs à leur personnel;

- il n'existe pratiquement aucune donnée sur l'utilisation des technologies d'assistance pour le télétravail par les personnes en situation de handicap, et il faut remédier à ce manque de connaissances.

### Ce que cela suppose pour les politiques

Cet examen a fait ressortir dix conséquences clés relativement aux politiques :

1. des programmes de formation spécifiques sur l'utilisation des technologies d'assistance par les personnes en situation de handicap sont nécessaires;
2. les organisations devraient considérer le recours aux technologies d'assistance pour soutenir davantage leur personnel;
3. des données probantes sur l'utilisation des technologies d'assistance au travail, et plus particulièrement en contexte de télétravail, sont toujours nécessaires;
4. les obstacles majeurs doivent être cernés et éliminés;
5. les organisations doivent se conformer aux politiques existantes;
6. d'autres recherches sont nécessaires sur les besoins non satisfaits des personnes en situation de handicap;

- 7. un investissement est nécessaire en recherche et développement de technologies d'assistance;
- 8. des évaluations du milieu de travail à domicile sont requises;
- 9. il faut étoffer la classification des technologies d'assistance;

- 10. des études de grande envergure sur les technologies numériques d'assistance s'imposent.

De plus, il faudrait répertorier les technologies numériques adaptées et d'assistance pour aider les entreprises à répondre aux besoins des personnes en situation de handicap. Ce travail constituera d'ailleurs la prochaine phase de l'étude, et le répertoire sera rendu public sous la forme d'une base de données accessible en ligne à l'automne 2021.

## COORDONNÉES

**Nicola Shaw**, professeure, Algoma University:  
[nicola.shaw@algonau.ca](mailto:nicola.shaw@algonau.ca)

**Sarah Boudreau**, étudiante et assistante de recherche,  
 Algoma University: [sboudreau@algonau.ca](mailto:sboudreau@algonau.ca)

**Mohamed Issaoui**, étudiant et assistant de recherche,  
 Algoma University: [missaoui@algonau.ca](mailto:missaoui@algonau.ca)

## COMPLÉMENT D'INFORMATION

▶ [Rapport intégral](#)

Les opinions exprimées dans cette fiche sont celles des auteurs et ne sont pas nécessairement celles du CRSH, du Centre des Compétences futures ni du gouvernement du Canada.

Le CRSH est un organisme de financement du gouvernement du Canada. Par l'attribution de subventions et de bourses, il soutient les travaux de chercheurs qui apportent des éclairages clés sur les défis et les possibilités d'ordre social, culturel, économique et environnemental que présente un monde en constante évolution.

Le Centre des Compétences futures (CCF) est un centre de recherche et de collaboration avant-gardiste qui se consacre à préparer les Canadiennes et Canadiens à leur réussite professionnelle. À titre de communauté pancanadienne, nous collaborons pour définir, tester, mesurer et partager de façon rigoureuse des approches novatrices pour évaluer et développer les compétences dont les Canadiens ont besoin pour prospérer dans les jours et les années à venir.